

CENTRE DES MONUMENTS NATIONAUX

Le Président

Paris,
Le 3 OCT. 2011

COMPOSITION DU COMITE D'ORIENTATION SCIENTIFIQUE ET CULTUREL

Vu le code du patrimoine, en particulier les articles L. 141-1 et suivants et R. 141-1 et suivants,

Vu le décret du 6 mai 2011 portant nomination de la présidente du Centre des monuments nationaux,

Vu la délibération du conseil d'administration du 18 février 2009 portant réorganisation du Centre des monuments nationaux,

Vu la décision du 19 septembre 2011 portant création d'un Comité d'orientation scientifique et culturel, notamment son article 2-2°,

DECIDE

Article 1^{er}

Les sept personnalités qualifiées membres du Comité d'orientation scientifique et culturel sont les suivantes :

- Mme Patricia BARBIZET
- M. Jean CASTEX
- M. Yves COPPENS
- M. Bruno FOUCART
- M. Hugues GALL
- M. Neil STRATFORD
- M. Germain VIATTE

Article 2

Le directeur général est chargé de l'exécution de la présente décision qui est publiée sur le site internet du Centre des monuments nationaux.

Isabelle Lemesle

Isabelle LEMESLE